

49. REPORTING OBLIGATIONS DATABASE

1. Introduction

Les Etats Membres de l'Union Européenne sont soumis à une série d'obligations de fourniture de données d'origine diverse (Communauté Européenne, Agence Européenne de l'Environnement, OCDE, conventions de Bâle, de Kyoto, OSPAR, ...).

Cette fourniture de données est extrêmement lourde pour les EM qui doivent y répondre mais aussi pour la Commission qui doit traiter et synthétiser toutes les réponses.

La conférence "Bridging the gap : new needs and perspectives for environmental information " à Londres en juin 1998 a conclu qu'il était nécessaire de mettre à jour et rationaliser le reporting environnemental des EM.

Dans ce contexte, l'AEE, s'appuyant sur la Belgique, et plus particulièrement sur l'IBGE, a développé un outil d'aide à la réflexion sur le reporting : la "Reporting Obligation Database" (ROD).

Le projet ROD décrit toutes les obligations de fourniture de données demandées par les instances internationales en matière d'air, d'eau et de déchets qui incombent à un Etat Membre.

Ce projet a été confié à l'Observatoire des données de l'environnement vu son expérience en la matière. En effet, dès 1996, l'Observatoire a commencé à développer un outil de planification et d'automatisation du travail de reporting environnemental qui incombait à la Région de Bruxelles-Capitale. Toutes les questions posées avaient donc été décrites de manière très détaillée (unité, méthodologie, définition, ...).

L'Observatoire a poursuivi le développement de ce répertoire bruxellois pour le rendre pertinent à l'échelle européenne tout en axant sur la création d'un outil d'analyse des différentes questions posées.

2. Contenu et utilisation

La base de données contient à l'heure actuelle environ 150 questionnaires concernant l'air, les déchets et l'eau, 25 000 questions dont les obligations de réponse s'échelonnent sur 3 ans.

Dans sa première phase, ROD a visé à décrire les questionnaires en descendant jusqu'au niveau des questions posées elles-mêmes (mise à jour décembre 1998). Pour permettre des analyses ultérieures, toutes les questions ont été enregistrés dans la base de données :

- Elles sont univoques et indépendantes les unes des autres ;
- Elles ne posent qu'une interrogation à la fois ;
- Elles sont caractérisées chacune par une dizaine de mots-clefs extraits d'une base de données d'environ 800 mots, partiellement issus du GEMET.

La base de données contient un agenda, véritable calendrier prévisionnel des obligations légales en matière de fourniture de données environnementales. Il permet d'organiser le travail dans les différents services responsables des reporting.

Dans une deuxième phase, les questions relatives aux déchets (mise à jour mars 2001) ont été analysées en termes de :

- cohérence technique des questions
- précision des définitions de base
- pertinence des questions par rapport aux évaluations politiques demandées
- éventuelle utilité pour les politiques internes des EM

Cet examen a pour but d'apporter des éléments constructifs :

- à la rationalisation du reporting déchets,
- à son intégration à d'autres matières environnementale ainsi qu'aux problématiques sociales et

économiques

- au développement d'indicateurs pertinents pour l'évaluation des performances des politiques.

3. Les mots-clefs

Une des forces de ROD réside dans le fait que les questions sont caractérisées par des mots-clefs. Ceci permet d'analyser la masse de questions toutes sources confondues.

Le répertoire des mots-clefs de l'Observatoire est basé sur le thesaurus GEMET (General European Multilingual Environmental Thesaurus) développé par l'Agence Européenne de l'Environnement qui contient environ 5000 mots.

L'Observatoire a testé ce thesaurus à grande échelle dans des projets de tri ou d'analyse d'un grand nombre de données (Classement DPSIR, description de toutes les fiches techniques de l'Etat de l'Environnement, ROD, programme de travail IBGE). Pour augmenter l'efficacité des moteurs de recherche développés l'Observatoire n'a retenu que les mots pertinents pour son usage et l'a enrichi notamment par des mots-clefs spécifiques (tels que noms précis de toutes les substances qui font l'objet d'une demande de reporting ou les concepts définis dans le modèle DPSIR urbain). Il contient environ 800 mots.

4. Quelques chiffres

Une analyse par les thématiques environnementales montre que la législation air-eau-déchets comporte une majorité de questions sur l'air. L'eau suit, puis les déchets.

Le classement par grandes institutions d'origine montre que Corinair couvre 60% des questions et la directive harmonisation des rapports 15%.

ROD permet de montrer que certains questionnaires intègrent déjà plusieurs thématiques environnementales, comme par exemple les questionnaires OSPAR.

Si on sélectionne les questions par les mots-clefs liés aux grands secteurs économiques (industrie, agriculture, énergie, transport), l'analyse des questions pourrait sûrement apporter des éléments intéressants pour la réflexion sur les indicateurs d'intégration, puisque la collecte des données se fait déjà.

Une autre analyse possible consiste à voir comment se répartissent les questions actuelles entre compliance, état de l'environnement (pressions et état) et performances des politiques.

5. Conclusion

L'outil permet donc d'avoir une première vision objective et dépassionnée de la tâche de reporting. Il fournit de plus une base de discussion exhaustive, intégrée et neutre dans le cadre de la rationalisation du reporting tant au niveau technique que politique.

Au niveau de l'Europe, l'outil ROD est une aide pour :

- la rationalisation de la demande en matière de données et du reporting (l'analyse par mots-clefs permet d'éliminer les doublons et de déterminer les manques ; toutes les questions sont-elles utiles ? jouent-elles un rôle dans la définition des politiques, dans la définition d'objectifs, dans l'évaluation des performances des politiques mises en œuvre ?)
- la rationalisation de la fourniture de données (l'analyse par mots-clefs permet de mettre en lumière les chaînes de l'information et les chaînons manquants)
- l'intégration des politiques (l'analyse par mots-clefs permet de déterminer si les approches sectorielles existent déjà)

ROD permet donc de contribuer au processus de correspondance entre la "best available information - BAI" et la "best needed information - BNI". Ceci implique, d'un côté, d'alléger la BAI en ôtant les questions qui ne sont plus utiles, et, de l'autre, de voir quelles sont les données (provenant des réponses aux questions) actuellement disponibles pour contribuer à établir des réponses aux nouvelles questions.

La Belgique a d'ailleurs écrit une lettre dans ce sens à la Commissaire Wallström qui y a répondu

favorablement. L'évaluation du 5e EAP produite par la Commission de l'Union Européenne / DGENV est par ailleurs claire : les données dont elle dispose actuellement via les questionnaires remplis par les EM ne lui permettent pas (ou peu) d'évaluer sa propre politique environnementale.

Au niveau d'un Etat Membre ou d'une Région, l'outil ROD est une aide pour :

- la rationalisation de la fourniture de données par l'analyse par mots-clefs qui permet de mettre en lumière les chaînes de l'information et donc la réutilisation de réponses et par l'utilisation de l'agenda)
- la planification et responsabilisation politique par l'analyse de la demande en matière de données

Bien employé, cet outil pourrait aussi imposer une certaine prise de conscience et de responsabilité chez les organismes internationaux pour une approche coûts / bénéfiques de la collecte d'information

6. Perspectives

Pour poursuivre la logique qui vise à reconnaître et re-caractériser la demande actuelle de données environnementales à la lumière des nouvelles demandes, il faut travailler selon deux axes :

- étendre la description ROD à d'autres thèmes, comme la politique générale, les produits chimiques , la nature, ... ;
- poursuivre l'analyse des questions déjà recensées.

On pourrait appliquer dans ce cadre aussi le concept de développement durable, en pensant :

- qu'il s'agit d'un processus dynamique et intégré de création et de tri d'information
- qu'il s'agit d'une gestion rationnelle des ressources par la valorisation des données disponibles
- enfin qu'il nous faut penser aux générations futures de gestionnaires de données...

Sources

1. *Reporting Obligations Database (ROD) Final report, rapport de convention, convention AEE-IBGE n°3080/b.1998EAA.13482, 1999*
2. *Reporting Obligations Database - Waste Final report, rapport de convention, convention AEE-IBGE n°3080/b.1998EAA.13482, 2001*

Autres fiches à consulter

Carnet Air - données de base pour le plan

- 1. Le modèle DPSIR : pour une approche intégrée de la protection de la qualité de l'air
- 3. Les accords internationaux et leurs implications en matière de fourniture de données - Impact local : protéger la santé publique
- 4. Les accords internationaux et leurs implications en matière de fourniture de données - Impact global : protéger les écosystèmes pour protéger l'homme
- 5. Les accords internationaux et leurs implications en matière de fourniture de données les polluants suivis en Région de Bruxelles-Capitale
- 59. La protection de la qualité de l'air

Auteur(s) de la fiche

SQUILBIN Marianne